

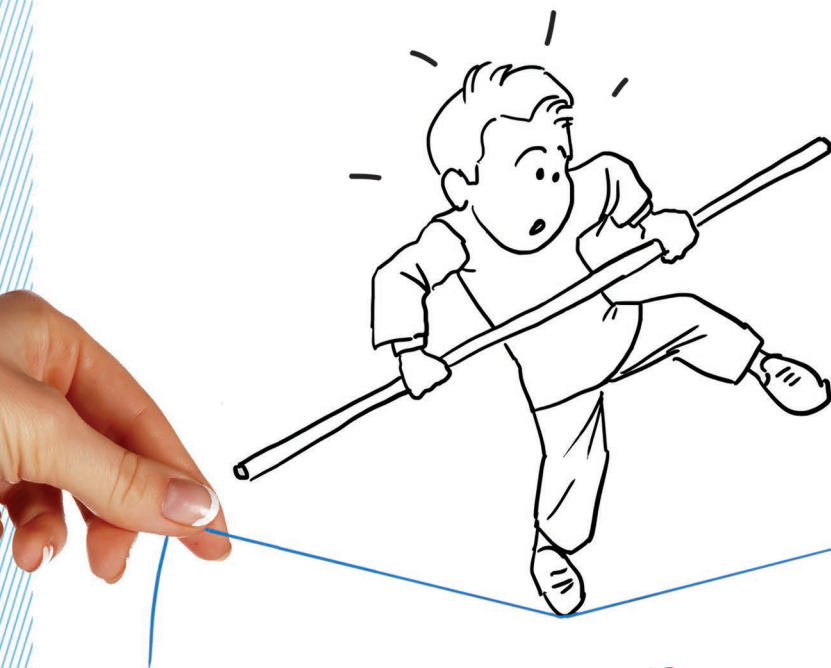
XXI^{èmes} JOURNÉES

D'ÉTUDE, DE RECHERCHE ET DE FORMATION DE L'AIRe

7 - 8 - 9 DÉCEMBRE 2016

CENTRE DES CONGRÈS D'AIX-LES-BAINS

Rue Jean Monard - 73100 Aix-les-Bains



DU RÉSEAU AUX COOPÉRATIONS :

**DE L'INTERDISCIPLINARITÉ
À L'INTER-INSTITUTIONALITÉ**

>>> Comment trouver le point d'équilibre ? <<<



www.aire-asso.com

Association des ITEP
et de leurs Réseaux

PRÉSENTATION DES JOURNÉES 2016

Dix années se sont écoulées depuis la parution du décret ITEP. Le secteur médico-social a composé avec les politiques publiques en matière d'offre de services, au regard des préconisations du Conseil de l'Europe favorable à « la désinstitutionnalisation des enfants porteurs de handicap ».

L'AIRe réaffirme sa conception novatrice du dispositif ITEP.

Celle-ci nous invite vers une dynamique interinstitutionnelle nécessitant sans cesse de nouvelles articulations de nos modalités d'accompagnement. La mise en œuvre du dispositif ITEP fait d'ores et déjà émerger un nouvel espace de coopérations, dont les contours institutionnels restent à déterminer.

Les écueils que nous rencontrons dans l'accompagnement de ces jeunes repérés comme déroutants, constitueront des éléments fédérateurs pour tisser ces liens interinstitutionnels.

Comment articuler les différentes approches institutionnelles qui se trouvent au carrefour de la santé, de l'enseignement et du social ? Il s'agit aujourd'hui d'inventer d'autres modèles de coopérations qui contribuent à la fluidité des parcours des jeunes.

Ce travail de nouage interinstitutionnel suppose d'instaurer une fonction « garante » qui puisse préserver l'intérêt général et celui de l'utilisateur.

Nous devons initier un espace de pensée collectif pour éprouver cet espace-temps et construire une entité fédératrice. Il s'agira de constituer « une enveloppe partenariale » au sens de Jacqueline IGUENANE, en faisant preuve « groupalement » de créativité.

Cette enveloppe ainsi co-construite, permettra d'ajuster les différents rouages du projet d'accompagnement.

Durant ces journées d'étude, nous nous proposons d'interroger ce nouage interinstitutionnel qui appelle à des coopérations dans la mise en œuvre d'un travail avec les acteurs qui interagissent tout au long du parcours du jeune : les parents, l'Éducation Nationale, la Santé, la protection de l'enfance...

L'éclairage de ces regards croisés nous invite à rechercher le point d'équilibre à partir duquel les résistances s'atténuent, pour laisser place à la complémentarité des interactions.

PROGRAMME DES JOURNÉES 2016

Mercredi 7 décembre

13h > 14h Introduction par Gilles GONNARD, Président de l'AIRe
Accueil par Dominique DORD, Député-Maire de la ville d'Aix les Bains

14h > 14h45 Ouverture des journées par Marie-Hélène LECENNE,
Directrice de Handicap et Grand Âge de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

14h45 > 15h45 Intervention d'Etienne PETITMENGIN,
Secrétaire général du Comité interministériel du handicap

15h45 > 16h Pause

16h > 17h15 Intervention de Bertrand RAVON,
Maître de conférence à l'Université Lumière Lyon II

17h15 > 18h30 Intervention de Jean- Pierre PINEL,
Psychologue, psychanalyste, Professeur Universitaire à Paris XIII

Jeudi 8 décembre

8h45 > 12h30 Ateliers 1 à 10

14h > 15h15 Intervention d'Emmanuelle BONNEVILLE,
Maître de Conférences à l'université Lumière Lyon 2, membre du laboratoire de recherche CRPPC, psychologue clinicienne en Psychopathologie et Psychologie Clinique de l'enfant

15h15 > 16h30 Intervention d'Andrés ATENZA, Philosophe, sociologue
Directeur Général de l'ANRAS (Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire)

16h30 > 16h45 Pause

16h45 > 18h30 Intervention de Sandrine AMARE, Coordinatrice pôle Formation continue,
Étude, Recherche-action au Collège Coopératif Rhône Alpes

Vendredi 9 décembre

8h45 > 12h30 Ateliers 11 à 20

14h > 15h Table ronde animée par Lionel DENIAU, Président d'honneur de l'AIRe

Mme BRYON, Cheffe du bureau de la DGCS

Mme Marie DERAÏN, Cadre Responsable à la PJJ puis défenseure des enfants
et aujourd'hui, conseillère auprès de la Ministre de la Famille.

Mr Stéphane CORBIN, Directeur de la compensation de la perte d'autonomie à la CNSA

Mr Christophe PERRAULT, Médecin Psychiatre

Mr Jean-Michel RAPINAT, Responsable ASE à l'ADF

Mr François DELACOUR, Directeur D'ITEP

15h > 16h30 Intervention de Jean-Philippe PIERRON, Agrégé et Docteur en philosophie
à l'Université Jean Moulin, Lyon III, où il est doyen de la faculté de philosophie.

16h30 > 17h30 Conclusion de Gilles GONNARD, Président de l'AIRe

LES ATELIERS DU JEUDI 8 DÉCEMBRE

Atelier **Une nouvelle intervention médico-sociale en réponse aux situations complexes**

1 Participants : Equipe ressource 44 et Mr. Y. Vari Magrez.

Le dispositif expérimental « EMR Jeunesse et Avenir » vise à éviter des ruptures de parcours pour des jeunes relevant de la protection de l'enfance et en situation de handicap. Le regard croisé des professionnels de l'EMR, par leur fonction et leurs expériences différenciées permet une lecture transversale des situations. L'interdisciplinarité ainsi pensée favorise une logique d'acculturation et participe à l'émergence de nouvelles pratiques médico-sociale.

Atelier **Faire échec à la pathologie du lien : place à la clinique interinstitutionnelle**

2 Participants : Pôle ITEP MFI SSAM (38) ; ITEP et SESSAD ARCHE du Trièves ; ITEP CMFP

L'accompagnement interinstitutionnel d'une situation d'enfant/adolescent met en interaction des institutions et des professionnels qui ont des missions spécifiques, sont de cultures différentes et qui prennent une place particulière auprès du sujet. Nous tenterons de mettre en évidence ce qui peut nous délier au regard de la mise en œuvre inconsciente de la psychopathologie des sujets. Ce que l'on nomme « la clinique interinstitutionnelle » prend ici tout son sens et est un outil fondamental pour éclairer et comprendre ces processus de déliaison, de défiances, d'alliances... qui sont à l'œuvre. Elle tend à faciliter la résistance aux attaques et à préserver l'enveloppe partenariale, suffisamment malléable et contenant pour devenir soignante, socialisante et pré-professionnalisante.

Atelier **L'inter-institutionnalité au service du parcours de scolarisation en milieu ordinaire**

3 Participants : Dispositif ITEP MCV et Dispositif ITEP Les Alicantes

Le Dispositif est aussi un ensemble de régulations souples, évolutives afin d'accompagner et soutenir une scolarisation en milieu ordinaire et/ou pour engager un processus d'inclusion scolaire. Les modalités qui structurent son organisation contribuent par leur adaptabilité à construire un accompagnement personnalisé des enfants et des adolescents en évitant, autant que possible, les ruptures de parcours. Cette logique d'inclusion implique l'ensemble des acteurs sur un territoire, dans une logique de partenariat et de co-construction avec la pleine participation des parents.

Atelier **Le partenariat comme enveloppe groupale pour les prises en charge partagées**

4 Participants : ITEP Rocheclaine/ E. Bonneville Psychologue clinicienne Maître de Conférences à l'université Lumière Lyon 2.

Les enfants confiés en ITEP présentent des troubles psychologiques lourds, souvent induits par une enfance chaotique. Devant les difficultés d'accompagnement de ces enfants, nous proposons souvent une « prise en charge » partagée entre plusieurs partenaires. Cependant, de nombreux observateurs restent critiques sur ce fonctionnement qui pourrait rajouter de l'éclatement dans la construction d'un enfant déjà très « morcelé ». Comment rendre cet accompagnement multiple, sécurisant et contenant pour l'enfant et les professionnels ? Faut-il une « figure de référence », un ou plusieurs pilote(s) ou coordonnateur(s) entre tous les partenaires ? Au cours de cet atelier, l'ITEP Rocheclaine témoignera de deux situations qui illustrent la complexité du travail entre différents intervenants : ASE, éducation nationale, médico-social, sanitaire... E. Bonneville proposera des éclairages théoriques autour de ces situations cliniques.

Travailler ensemble, ne va pas de soi. « Unifier sans uniformiser »

Atelier **Participants : ITEP/SESSAD de Villeurbanne et Mme AMARE, Docteur en Sciences de l'Education**

5 Le dispositif externalisé ITEP/SESSAD-COLLEGE M. LEROUX met en tension les pratiques professionnelles développées au SESSAD, à l'ITEP, au sein d'un collège et questionne les passages d'un espace à l'autre, les liens entre les professionnels. Il s'agit au travers de cet atelier de témoigner de ce nouage interinstitutionnel, des enjeux inter-institutions et des modèles de coopération. Ce témoignage sera éclairé par les regards croisés entre professionnelle et chercheur. Nous tenterons de mettre en perspectives les points facilitateurs et les entraves dans la mise en œuvre de ce travail commun permettant de laisser place à la complémentarité des interactions dans l'appropriation d'une culture commune.

Atelier **CAPWIN: remobiliser les compétences de vie des jeunes en rupture**

6 Participants : ITEP l'ARC EN CIEL

Comment soutenir les professionnels en difficulté face aux ruptures sévères lorsque nos méthodes traditionnelles de prise de conscience ne suffisent plus ? Comment faire face au décrochage psychique, social ou scolaire sans décrocher à son tour ? Répondre à ce challenge est l'ambition du kit de formation développé par l'Arc en Ciel lors du projet européen CAPWIN avec 7 partenaires de l'UE. En Rhône-Alpes, 12 partenaires ont testé la formation et ses effets face aux situations de ruptures diverses. La démarche et les outils CAPWIN mettent en œuvre une approche globale basée sur le potentiel d'action et replacent l'ensemble des acteurs sur la voie de la réussite.

Atelier **De l'interdisciplinarité à l'inter-institutionnalité**

7 Participants : ITEP les Hirondelles et la MDPH de la Drôme N. TAÏR-MEBARKI

Sur la modélisation du travail en interdisciplinarité, les ITEP drômois ont sollicité la mise en place de réunions dédiées à l'accompagnement du public spécifique qu'ils accompagnent et qui rassemblent les acteurs institutionnels de l'ARS, de l'Education Nationale, de la PJJ, du Conseil Départemental, de la MDPH, de la pédopsychiatrie et des ITEP. Ces réunions trimestrielles se déroulent depuis 2013 sous l'égide de la MDPH de la Drôme. Les orientations des politiques publiques, la mise en place progressive du secteur médico-social en dispositif, ainsi que la Réponse Accompagnée Pour Tous... préfigurent autant d'espaces collaboratifs interinstitutionnels à innover, à inventer ensemble pour rendre possible un accompagnement au plus juste des besoins des usagers.

Atelier **Un partenariat entre un ITEP et la MDA : des liens qui libèrent**

8 Participants : ITEP Clair soleil nord et coordinatrice MDA

Cet atelier s'inspire de l'évolution des pratiques interdisciplinaires (pôle thérapeutique éducatif et pédagogique) au sein d'un ITEP pour adolescents depuis le décret ITEP de 2005, jusqu'à la création d'un partenariat avec la Maison des adolescents Drôme-Ardèche en 2015 et l'ébauche d'une culture commune au bénéfice de tous.

Atelier **La vulnérabilité des adolescents en inclusion scolaire au collège**

9 Participants : ITEP les moineaux (ADSEA69) et Mr. Bluteau professeur à l'Université du Québec à Montréal.

L'expérience partagée et menée, en collaboration avec le professeur Bluteau, auprès d'adolescents accueillis à l'ITEP des Moineaux, interroge les effets induits par l'inclusion scolaire. L'impact du stress observé chez des collégiens scolarisés au sein d'une classe passerelle est révélateur de leur processus d'inclusion. Leur vulnérabilité de nature « psychosociale » entre en interaction avec leur appréhension, ce qui altère le développement de leurs compétences. Les perspectives ouvertes par l'implantation d'un programme de prévention apportent des éclairages pertinents et proposent un socle interinstitutionnel (ITEP/ EN) qui prennent en considération les processus de vulnérabilité que produit l'inclusion scolaire.

Atelier **U.A.R. Un lieu de répit pour les adolescents des ITEP du département du Rhône**

10 Participants : I.T.E.P la Cristallerie (O.L.P.P.R) et les partenaires du dispositif

L'Unité d'Accompagnement Renforcé créée en 2011 est un outil au service des jeunes, des professionnels et des d'ITEP du département du Rhône. L'U.A.R est un dispositif interinstitutionnel ouvert à trois associations qui couvrent quatre services et huit ITEP, et qui de ce fait, s'inscrivent dans une dynamique partenariale. Cette unité qui fonctionne en dispositif depuis 2011 a pour objectif d'éviter la rupture et de préserver le lien des jeunes avec leur institution et leur environnement.

LES ATELIERS DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Atelier 11 **Entre médico-sociale et sanitaire, l'expérience d'un travail concret**

Participants : ITEP ORATOIRE DE LA MUTUELLE LA MAYOTTE et l'Hôpital René Dubos.

L'aboutissement d'un travail interinstitutionnel a permis la formalisation et la signature d'une convention avec le secteur de pédopsychiatrie de Pontoise (Hôpital René Dubos). Cette contractualisation garantit le maintien d'une référence médicale sur le secteur pour permettre la poursuite des soins ou une hospitalisation. Cette concertation entre les professionnels du secteur a permis d'ajuster les réponses aux besoins des enfants/jeunes.

Atelier 12 **L'interinstitutionnalité entre le médico-social et la protection de l'enfance**

Participants : L'Association Jeunesse et Avenir (AJA) et l'Association d'Action Educative (AAE)

La D.I.A.P.A constitue une réponse simple et pragmatique aux besoins grandissants de prises en charges croisées de mineurs concernés par des interventions sociales (AEMO, AED) et dans l'attente de place dans le secteur-médico-social. A partir d'une convention, validée par le conseil départemental, entre les acteurs des différents champs, des modalités de travail interinstitutionnelles sont ainsi élaborées pour répondre au mieux aux besoins de ces situations.

Atelier 13 **Le B.P.F.P comme reconnaissance d'un parcours singulier.**

Participants : ITEP Maria Dubost (OLPPR), Inspecteur IEN ASH - Monsieur Gynest

Créé en 1994 à l'initiative d'un partenariat interinstitutionnel entre l'Education Nationale porté par un Inspecteur de l'ASH et des Directeurs d'Établissements Médico Sociaux, le Brevet de Première Formation Professionnelle (BFPF) a pour objectifs de valoriser les parcours de formation des jeunes issus de l'éducation spécialisée. Le BFPF permet de valider des enseignements de niveau 1 et 2 du CAP afin de faciliter l'entrée de ces jeunes en Centre de Formation Professionnelle. La reconnaissance de leurs compétences scolaires et professionnelles contribue à leur intégration sociale et professionnelle.

Atelier 14 **Quand la pédopsychiatrie s'invite au sein des ITEP de Franche-Comté**

Participants : Les ITEP franc-comtois adhérents de l'AIRe et le CHU de Besançon.

La désinstitutionnalisation importante opérée dans le secteur médico-social depuis la loi de 2005 a conforté les ITEP dans une nécessité de réponses souples, adaptées et interinstitutionnelles. L'atelier propose donc une présentation des différents aspects de ce poste, comment il facilite la création d'une culture partagée entre le secteur sanitaire et médicosocial, comment il crée des nouvelles dynamiques de travail au sein des ITEP et comment il permet d'éviter, la plupart du temps, des ruptures de parcours pour les jeunes. Il s'appuiera également sur des illustrations de quelques situations, en ne se contentant pas de « vignettes cliniques » mais en décrivant les modes d'intervention spécifiques et les effets repérés dans les différents ITEP.

Atelier 15 **Dispositif préventif interinstitutionnel pour des ados en rupture subite**

Participants : Sessad l'ARC EN CIEL témoignage de la directrice MDPH et d'un collègue.

Comment répondre aux situations de rupture subite des adolescents de 12 collèves et d'un lycée voisin de l'Arc en Ciel, dès le recueil des signes d'appel ? Ce dispositif repose sur une fluidité interinstitutionnelle avec les collèves/lycées, la MDPH et les familles. Il permet l'accueil rapide de jeunes non repérés qui affichent une instabilité subite pouvant conduire à une dégradation potentiellement grave. Le Service préventif présentera les modalités de sa pratique coopérative avec l'EN, la MDPH et les parents. Grâce à une coopération préalable avec les partenaires du collège ou lycée, une aide à destination des jeunes, de leur famille et de l'enseignante est initiée sous 15 jours.

Atelier 16 **« De maux en mots, entre fauteuil et plateau »**

Participants : L'ITEP Antoine Chevrier (Prado)

L'atelier théâtre permet aux jeunes de s'approprier un langage d'expression différent, de participer à des sorties théâtrales et de monter une pièce en troupe, en résidence au TNP de Villeurbanne. Cette année, trois représentations ont été données grâce à la vitalité d'un réseau interinstitutionnel affirmé.

Atelier 17 **En Europe: Les coopérations efficaces et les compétences transposables.**

Participants : Métis Europe : Les membres du conseil d'administration et les partenaires européens

L'exemple de coopérations en Suisse « aire interdisciplinaire » : les jeunes « suicidant », Le « porte-parole » comme « amorce » vers des réponses... L'exemple de coopérations en Italie : Entreprises sociales locales... Le réseau du point de vue des pouvoirs publics. L'exemple de coopérations en Belgique : Services de crise, institutions, familles... Le fil rouge de la crise : avant, pendant, après.

Atelier 18 **L'inter-institutionnalité pour des jeunes « au carrefour des dispositifs »**

Participants : Serge Heuze association AIRe

La réflexion portera notamment sur les pratiques permettant d'éviter ou de résoudre les situations d'impasse lorsque des professionnels ou des institutions sont à la limite de leurs possibilités d'intervention. Elle abordera aussi la responsabilité de la cohérence des interventions, de l'égide pouvant présider dans l'inter-institutionnalité. Les jeunes aux problématiques particulièrement complexes : l'accompagnement requiert des coopérations entre l'ITEP, l'Education Nationale, la pédopsychiatrie, la protection de l'enfance. Celles-ci sont à la fois nécessaires bien que parfois difficiles à instaurer, à coordonner et à entretenir. L'atelier cherchera à cerner les conditions qui facilitent un travail « à plusieurs » et qui sont en mesure de prévenir les « ruptures » dans les parcours des jeunes.

Atelier 19 **« L'école, j'y reste ? J'y retourne ? ». La classe externalisée.**

Participants : Pôle médico-social de la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA)

La mise en œuvre d'une dimension inclusive, mettant au travail la participation sociale nous a amené à développer des dispositifs d'inclusion scolaire et notamment des classes externalisées. A travers un retour d'expériences de presque dix ans de trois ITEP de la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA, Les Eaux-Vives, La Bergerie et La Pavière.) disposant de sept classes externalisées basées dans des écoles primaires et des collèges, l'atelier doit permettre d'explicitier l'intérêt de cet outil dans l'accompagnement proposé, de présenter par des exemples les processus activés, d'aborder les conditions de mise en œuvre et de décrire les moyens déployés. Il s'agira aussi de questionner les limites de l'externalisation de nos accompagnements ainsi que de donner la parole à un Inspecteur de l'Education Nationale sur ces questions.

Atelier 20 **La classe délocalisée : un outil au service de l'inclusion scolaire**

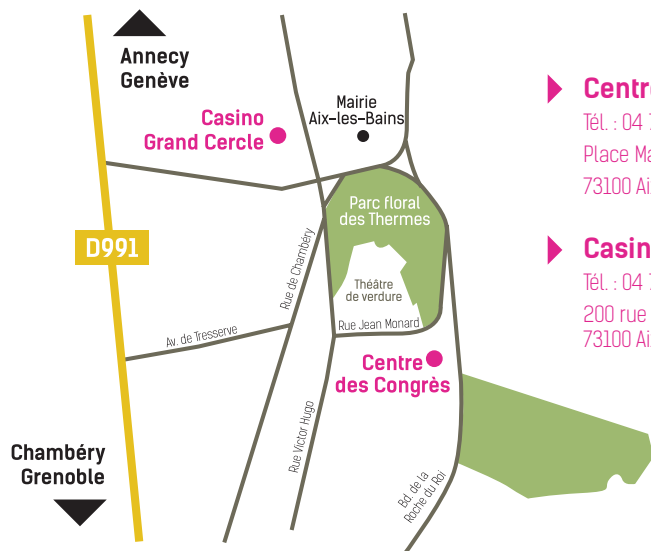
Participants : ITEP la Ribambelle, Education nationale Mme la principale du collège de Grésy /Aix

Dans le cadre de cet atelier, nous souhaitons présenter un outil de travail qui sert l'inclusion scolaire. Le projet de création de la classe délocalisée mis en place par l'ITEP, le collège et l'inspection académique, répond, de par son organisation, à la volonté des politiques publiques de tendre vers une désinstitutionnalisation de l'accompagnement de la personne en situation de handicap. Il s'agit bien de permettre aux enfants et adolescents accueillis en ITEP de « vivre » l'ordinaire jour après jour, tout en bénéficiant d'un accompagnement global qui implique l'ensemble des partenaires engagés dans le suivi de ces jeunes.

PLAN DE SITUATION

DES XXI^{èmes} JOURNÉES DE L'AIRE

Les XXI^{èmes} Journées de de l'AIRE 2016 se dérouleront à la fois au **Centre de Congrès d'Aix-les-Bains** et au **Casino Grand Cercle**. Le trajet peut se dérouler à pieds, cela ne vous prendra que quelques minutes pour passer de l'un site à l'autre.



► Centre de Congrès

Tél : 04 79 88 68 44
Place Maurice Mollard
73100 Aix-les-Bains

► Casino Grand Cercle

Tél : 04 79 35 16 16
200 rue du Casino
73100 Aix-les-Bains

INFORMATIONS PRATIQUES

POUR VOUS RENDRE AUX JOURNÉES

ACCÈS AUTOROUTES

2 SORTIES AIX NORD ET AIX SUD : A43 Lyon / A6 Paris / A7 Marseille / A41 Genève

AÉROPORTS

Aéroport Chambéry / Aix-les-Bains (10 km) www.chambery-airport.com

Aéroport Lyon St Exupéry (90 km) www.lyon.aeroport.fr

Aéroport Genève (75 km) www.gva.ch

Siège social de l'AIRE

165 rue de paris - CS 20 001 / 95680 Montlignon
Tél. : 01 78 70 70 04 / secretariat@aire-asso.fr